



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
TARN

OPTIPROTECT

Pour prévoir les stades et les risques maladies sur blé tendre

Objectifs

L'objectif de cette prestation est d'optimiser les traitements fongicides, de protéger efficacement les blés et en particulier de bien positionner le premier traitement (qui peut être le seul). Il s'agit de prendre ses décisions le plus sereinement possible et de faciliter l'organisation du travail.

Public cible

Cette prestation permet à l'agriculteur de prévoir la date des stades clés de la culture pour positionner ses diverses interventions et optimiser la protection fongicide de ses blés :

- positionner le premier traitement en préventif pour maximiser son efficacité (et donc parfois en réduire le nombre),
- optimiser les traitements fongicides pour atteindre le potentiel de rendement de la culture,
- protéger efficacement vos blés,
- prendre les décisions le plus sereinement possible,
- faciliter l'organisation du travail en permettant de positionner un fongicide par rapport aux autres chantiers (ensilages, foin ...).

Cette prestation donne des prévisions et des recommandations (dates optimales d'observations et de traitements) consultables en temps réel et évoluant avec la météo.

Cette prestation repose sur un modèle développé par Arvalis Institut du Végétal.

Modalités

- 1/ Accès au module « Optiprotect » sur Mes [P@rcelles](#) (avec un droit consultatif pour les non abonnés)
- 2/ Une prévision quotidienne :
 - stades du blé
 - les niveaux de risque de contamination pour 5 maladies essentielles (piétin verse, rouille jaune, septoriose, rouille brune, fusariose)
 - les dates prévisionnelles d'observation et/ou de traitement

- 3/ Possibilité d'exporter l'historique en fin de campagne

Décrit **rapidement** ce qui va concrètement se passer : *entretien(s), visite(s) et durée, réalisation d'une étude, puis remise d'un rapport* lequel donnera tel ou tel élément. (La méthodologie plus complète est détaillée plus loin). Indiquer les repères temporels : espacement des visites, délais de remise du compte rendu...

Documents remis

Données parcellaires consultable en ligne.

Préalables ou conditions

L'agriculteur fournit le tracé de ses îlots PAC, les informations sur les parcelles semées en blé tendre de la campagne en cours (date de semis / variété / type de sol / travail du sol / précédent).

Prestations associées

- Mes P@rcelles
- PAC : appui à la télédéclaration
- Plan Prévisionnel de Fumure
- Conformité des pratiques
- Top Cultures
- Top Fourrages
- Suivi Pâturage
- Suivi Viti
- Ferti Viti

Siège Social

96 rue des agriculteurs
BP 89
81003 ALBI Cedex
Tél : 05 63 48 83 83
Fax : 05 63 48 83 09

Email : accueil@tarn.chambagri.fr

Tarifs

195 € HT jusqu'à 10 parcelles de blé tendre, soit
255 € HT de 11 à 20 parcelles

Prestation éligible à l'offre Ma CaMes p@rcellesgne en Confiance : Réduction de 50 € HT, si cette prestation est prise en supplément d'une autre prestation labellisée « Ma CaMes p@rcellesgne en Confiance », au cours de la même caMes p@rcellesgne culturale.

Intervenants

Conseillers Cultures de la Chambre d'agriculture du Tarn :

- Maëva COLOMBET - 06 52 45 83 01 - m.colombet@tarn.chambagri.fr
- Ghislain PERDRIEUX - 07 86 41 91 41 - g.perdrieux@tarn.chambagri.fr
- Yves FERRIE - 06 84 92 71 64 - y.ferrie@tarn.chambagri.fr
- Camille BOURGOIS - 05 63 48 83 83 - c.bourgois@tarn.chambagri.fr
- Marie-Pierre MIQUEL - 06 74 28 84 14 - mp.miquel@tarn.chambagri.fr
- Cécile FRAYSSE - 06 29 50 83 47 - c.fraysse@tarn.chambagri.fr

Conseillers Appui réglementaire de la Chambre d'agriculture du Tarn :

- **Gaillacois** : Maxime PUECH - 06 51 46 25 30 - m.puech@tarn.chambagri.fr
- **Lauragais** : Perrine CAILLIEREZ - 06 24 53 15 28 - p.caillierez@tarn.chambagri.fr
- **Montagne** : Jean-Baptiste RIVALS - 07 77 07 48 39 - jb.rivals@tarn.chambagri.fr
- **Ségala** : Kevin BALAYE - 06 88 68 08 62 - k.balaye@tarn.chambagri.fr
- **Albi** : Cécile RIONDE - 05 63 48 83 83 - c.rionde@tarn.chambagri.fr

La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture.

Mise à jour le 2 janvier 2019

P4 PHYTO 04 optiprotect

OPE.COS.OUT.n°2_28_02_2011